

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Trécesson, tenue à 19h00, le 10 mars 2026, en la salle habituelle des délibérations, sous la présidence du maire, monsieur Ghislain Nadeau :

**Sont présents(e)s :** Monsieur le maire, Ghislain Nadeau  
Monsieur le conseiller au siège no. 1, Alain Picard  
Madame la conseillère au siège no. 2, Nadia Caron  
Monsieur le conseiller au siège no. 3, Miguel Lessard  
Monsieur le conseiller au siège no. 4, Stéphane Marchand  
Monsieur le conseiller au siège no. 5, André Masson  
Madame la conseillère au siège no. 6, Brenda Olivier  
Madame la directrice générale, Marie Claude De Gagné

**2026-03-036**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Brenda Olivier et appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Marchand et résolu:

**Que** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 00, monsieur le maire Ghislain Nadeau ouvre la séance, après constatation du quorum.

### **DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Madame Marie Claude De Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, déclare que les avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire ont été signifiés dans les délais prescrits par la loi.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION**

**2026-03-038**

## **AUTORISATION À SIGNER LES CONVENTIONS DE SUBVENTION DU PROGRAMME PUIT**

**Attendu que** la municipalité de Trécesson a déposé trois (3) demandes de subvention au programme PUIT.

**Attendu que** la municipalité a obtenu les demandes de subvention.

**Attendu que** pour les subventions soit officialisée, la municipalité doit signer les conventions de subvention.

**En conséquence**, il est proposé par Alain Picard , appuyé par Stéphane Marchand et résolu :

**D'** autoriser monsieur Ghislain Nadeau, maire, à signer la convention de subvention PUIT-117 pour le volet 1 au niveau du Lac Beauchamp ;

**D'** autoriser monsieur Ghislain Nadeau, maire, à signer la convention de subvention PUIT-119 pour le volet 1 au niveau du Lac Davy ;

**D'** autoriser monsieur Ghislain Nadeau, maire, à signer la convention de subvention PUIT-118 volet 2 pour les citoyens n'ayant pas de fosse septique ou une fosse septique non conforme qui répondent aux critères du programme PUIT.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2026-03-039**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Marchand et résolu :

**Que** la présente séance soit et est levée.



---

Marie Claude De Gagné

Directrice générale et greffière-  
trésorière

A handwritten signature in black ink, reading "Ghislain Nadeau". The signature is written in a cursive style with a horizontal line extending from the end of the name.

---

Ghislain Nadeau

Maire